Image not found or type unknown

Partage entre enfants de même mère

Par **fabienne13**, le **02/02/2015** à **15:32**

Bonjour, ma mère n'a pas fait de testament mais sur l'acte notarié il est écrit :
laissant pour habiles à se dire et porter héritières ensemble pour le tout ou chacun divisément pour moitié. Merci infiniment pour votre aide.
Ma soeur qui habite dans le même appartement que ma maman (un hlm) a trouvé judicieux de dire qu'il n'y avait plus de biens mobiliers (bibelots, meubles et bijoux) afin qu'il n'y ait aucune partage. Quels sont mes recours ?[smile17] merci de m'aider.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés